

Procès-verbal de la 11e assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de l'Administration et des Services publics, tenue le mercredi 25 avril 2018 à 19 h, au Centre d'art La Chapelle situé au 620 avenue Plante, Québec (Québec) G1M 3R5.

1. Mot de bienvenue et présentation des membres des deux conseils

Madame Nancy Chahwan, présidente du conseil d'administration, souhaite la bienvenue aux membres à cette onzième assemblée de la Caisse de l'Administration et des Services publics. Madame Chahwan présente les membres du conseil d'administration, les membres du conseil de surveillance ainsi que monsieur André Giroux, secrétaire au conseil d'administration et monsieur Michel Vaillancourt, directeur général qui l'assistent pour présider l'assemblée.

De plus, madame Chahwan informe les gens présents que deux soirées d'informations ont eu lieu soit à Gatineau le 17 avril à 17 h et à Montréal le 18 avril à 17 h. Ces rencontres ont permis de discuter de la réalité régionale.

2. Ouverture officielle de l'assemblée

L'assemblée est déclarée ouverte à 19 h 10.

La définition de membre est lue par monsieur André Giroux, afin de rappeler qui peut proposer, appuyer ou voter au cours de la présente assemblée générale.

Madame Nancy Chahwan fait la lecture des règles de fonctionnement afin d'assurer le bon déroulement des interventions des participants.

115 personnes sont présentes à l'assemblée. De plus, 31 personnes de Montréal et 8 personnes de Gatineau ont assisté aux soirées d'informations, pour un total de 154 personnes, dont 143, ayant le droit de vote.

3. Nomination des scrutateurs

Afin que les procédures soient dans les règles du Mouvement Desjardins, nous devons procéder à la nomination de 2 scrutateurs parmi les membres présents et ceux-ci ne doivent pas être candidats.

Pour l'assemblée, nous allons avoir recours à un système interactif de votation pour faciliter et accélérer les votes.

Le système de votation utilisé est approuvé par le Mouvement Desjardins.

Mesdames Marie Auger et Caroline Ferland sont proposées comme scrutatrices. La proposition est appuyée par madame Catherine Lessard. La résolution est adoptée à la majorité.

4. Adoption de l'ordre du jour

Après la lecture de l'ordre du jour par le secrétaire, il est proposé par madame Mariélaine Girard et appuyé par madame Denise Genest que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. La résolution est adoptée à la majorité.

5. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle

Il est proposé par monsieur Vincent Morissette et appuyé par monsieur Jean-Guy Léger de lire seulement un résumé du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 avril 2017 pour la Caisse Desjardins de l'Administration et des Services publics. La résolution est adoptée à la majorité.

Le résumé est lu par le secrétaire monsieur André Giroux.

Il est proposé par madame Louise Rheault et appuyé par madame Louise Blanchet que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 avril 2017 soit approuvé tel que présenté. La résolution est adoptée à la majorité.

6. Rapport du conseil d'administration

Madame Nancy Chahwan présente le rapport du conseil d'administration pour la dernière année financière de la Caisse Desjardins de l'Administration et des Services publics.

Il fait mention des efforts soutenus pour offrir des services et conseils hautement professionnels et parle de la distinction coopérative. Aucune question.

7. Rapport du conseil de surveillance

Madame Louise Blanchet, présidente du conseil de surveillance présente les rôles et responsabilités du conseil de surveillance, ainsi que le rapport de l'année 2017.

Un membre se questionne sur le montant total des prêts accordés aux personnes liées. Des réponses sont fournies, à la satisfaction du membre.

8. Présentation du rapport financier

Monsieur Michel Vaillancourt explique les états financiers 2017 à l'aide de graphiques. Il souligne que l'actif de la Caisse atteint 765 M\$. Il passe en revue les activités bilans et le volume d'affaires sous gestion, le détail des prêts aux membres, le passif de la Caisse et les réserves accumulées au 31 décembre. Les excédents d'exploitation pour l'année 2017 sont de 2,4 M\$.

Il est donc recommandé de verser le montant maximal de ristournes permises par les règles du Mouvement Desjardins, pour un montant de 683 000\$. La répartition proposée est de verser à parts égales : 3% sur les épargnes et les prêts aux particuliers.

Un membre pose une question concernant le rendement peu élevé et craint la hausse des taux d'intérêt. Des réponses sont fournies, à la satisfaction du membre.

Un membre se questionne sur le mécanisme de vente des produits liés à Desjardins. Des réponses sont fournies, à la satisfaction du membre.

9. Présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et du bilan de la distinction coopérative

Madame Nancy Chahwan explique l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et le bilan de la distinction coopérative aux membres. Elle souligne l'implication de la Caisse dans les créneaux suivants : la santé, la culture, le développement économique, la coopération et les services communautaires.

Pour 2017, la contribution de la Caisse à partir du Fonds d'aide au développement du milieu et des commandites a totalisé 128 572 \$.

Un message est livré par mesdames Marianne Pépin, présidente et Stéphanie Roberge, responsable des activités prestiges, du Forum des jeunes de la fonction publique québécoise, concernant l'implication de la Caisse avec le regroupement qui a comme mission de contribuer activement à l'intégration et au développement des jeunes employés de la fonction publique, tout en favorisant leur participation à l'évolution de l'État.

La présidente remercie mesdames Pépin et Roberge.

10. Consultation des membres sur l'utilisation du fonds d'aide au développement du milieu

L'engagement de la Caisse dans son milieu se traduit par les contributions monétaires, le bénévolat auprès d'organismes du milieu ainsi que l'éducation financière. La Caisse peut aussi soutenir les projets collectifs qui s'inscrivent dans ses orientations. Son outil privilégié pour ce faire est le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM). Pour favoriser l'engagement des membres et ainsi créer notre distinction, la Caisse a procédé à une consultation auprès de ceux-ci. 7514 personnes ont reçu un courriel les invitant à répondre au sondage.

La recommandation des membres, quant aux secteurs d'activités à privilégier est :

1. Éducation
2. Oeuvres humanitaires et services communautaires
3. Santé et saines habitudes de vie.

Il est précisé que le conseil d'administration demeure responsable de l'engagement de la Caisse dans son milieu, il peut ainsi élargir le cadre de sélection, pour soutenir des projets structurants qui pourraient apparaître pour les organismes de ses groupes.

Un membre mentionne qu'il serait intéressant d'ajouter la possibilité d'inscrire un commentaire dans ce genre de consultation. Le commentaire est retenu pour les futures consultations.

11. Ajout d'un centre de services à Québec

La Caisse ayant comme objectif de toujours travailler à l'avantage de ses membres, madame Nancy Chahwan annonce qu'il y aura, en janvier 2019, l'ajout d'un centre de service à Québec, secteur Lebourgneuf et que le siège social sera revitalisé.

Ce nouveau centre de services augmentera l'accès à nos membres, en plus de bénéficier d'heures d'ouverture allongées. Autant nos membres que notre personnel bénéficieront de ce pôle de services, ultramoderne.

Les membres seront informés de l'ouverture officielle et invités à l'inauguration.

12. Période de questions

a. Direction générale et conseil d'administration

Un membre demande si la Caisse est prête à demander à la Fédération des caisses Desjardins de cesser dès maintenant d'investir dans la compagnie Kinder Morgan et de se donner un échéancier aussi ambitieux que possible pour aller vers l'élimination complète de ses investissements dans le secteur des hydrocarbures. Des réponses sont fournies à la satisfaction du membre et le commentaire sera transmis à la Fédération des caisses Desjardins.

Un membre exprime sa surprise d'avoir dû donner son nom et son numéro de folio pour confirmer son inscription à l'AGA. Des réponses sont fournies, à la satisfaction du membre.

Un membre mentionne qu'il est déçu du nouveau logo Desjardins.

b. Conseil de surveillance

Aucune question.

13. Adoption du taux d'intérêt sur les parts permanentes

Il est proposé par madame Mariélaine Girard et appuyé par monsieur Jean-Guy Léger que le taux d'intérêt sur les parts permanentes soit fixé à 2,75 %.

La résolution est adoptée à la majorité.

14. Adoption du taux d'intérêt sur les parts de ristournes

Il est proposé par monsieur Vincent Fradette et appuyé par monsieur Arthur Paquin que le taux d'intérêt sur les parts de ristournes soit fixé à 2,75 %.

La résolution est adoptée à la majorité.

15. Adoption de la répartition des excédents annuels

PROJET DE RÉPARTITION DES EXCÉDENTS	2017
Excédents à répartir	2 267 000 \$
Moins : Intérêts sur parts permanentes	90 454 \$
Moins : Intérêts sur parts de ristournes	4 335 \$
Moins : Virement à la réserve générale	1 671 210 \$
Moins : Ristournes totales	683 000 \$
Plus : Impôts récupérés	182 000 \$

Il est donc recommandé de verser le montant maximal de ristournes permises par les règles du Mouvement Desjardins, pour un montant de 683 k\$. La répartition proposée est de verser à parts égales : 3% sur les épargnes et les prêts aux particuliers.

Il est proposé par monsieur Vincent Morissette et appuyé par monsieur Serge Tourangeau que le projet de répartition des excédents pour l'année se terminant le 31 décembre 2017 soit accepté. La résolution est adoptée à la majorité.

16. Élection au conseil d'administration

Comme le prévoit le Règlement de régie interne, les mises en candidature devaient se faire par écrit et être produites aux bureaux de la Caisse, avant la fermeture, au plus tard le dixième jour précédent la date fixée pour l'assemblée générale, soit le 13 avril 2018 à 14 heures.

Les noms des candidats ont été affichés dans tous les établissements de la Caisse dès leur réception et y sont demeurés jusqu'à l'assemblée.

Étant donné que madame Nancy Chahwan, est elle-même candidate, le 1^{er} vice-président, Roger Barrette agira comme président d'élection tel que le prévoit le Règlement de régie interne. Monsieur André Giroux agira comme secrétaire d'élection.

Au conseil d'administration, pour le groupe A, les mandats de madame Nancy Chahwan et messieurs Daniel Lalonde, Pascal Lessard ainsi que Serge Tourangeau, se terminent aujourd'hui.

Au conseil d'administration pour le groupe A, les mises en candidatures reçues dans les délais prévus sont ; Jacques Bouchard proposé par Suzie Foley, Nancy Chahwan proposé par Pierre-Marc Mongeau, Vincent Fradette proposé par Vincent Morissette, Nicholas Pinel proposé par Justin L'Archevêque ainsi que Serge Tourangeau proposé par Roger Barrette.

Le nombre de candidatures étant supérieur au nombre de postes à combler, il y a donc élection.

Des vidéos des candidats sont présentées afin de les faire connaître.

À la suite du dépouillement des votes, le président déclare élus : messieurs Jacques Bouchard, Vincent Fradette, Nicholas Pinel et Serge Tourangeau.

Des questions ont été posées sur le processus d'élection, sur le vote électronique, et une demande a été formulée par un membre pour que le résultat du vote soit affiché. Le directeur général a apporté des réponses à ce sujet, en s'appuyant sur le règlement d'élection. Aucune suite n'a été donnée à la requête d'afficher les résultats, puisque la candidate défaita n'en a pas fait la demande.

Monsieur Roger Barrette félicite les dirigeants élus et les membres présents expriment leur appréciation à madame Nancy Chahwan pour son implication à la Caisse au cours des dernières années.

17. Élection au conseil de surveillance

Au conseil de surveillance, les mandats de madame Louise Blanchet ainsi que de monsieur François Choinière se terminent aujourd'hui. Les mises en candidatures reçues dans les délais prévus pour le conseil de surveillance sont, Louise Blanchet proposée par Bach Vo, François Choinière proposé par Louise Blanchet.

Des vidéos des candidats sont présentées afin de les faire connaître.

Le nombre de candidatures reçues étant égal au nombre de postes à combler, le président d'élection déclare élue sans opposition aux postes de conseillers madame Louise Blanchet et monsieur François Choinière.

Monsieur Roger Barrette félicite les dirigeants élus.

18. Remerciements

Monsieur Roger Barrette remercie le directeur général et le personnel pour le soutien qu'ils accordent aux dirigeants et il remercie les membres pour leur présence.

19. Levée de l'assemblée

Le vice-président déclare la levée de l'assemblée à 21 h 35.

.....
Vice-président

.....
Secrétaire

Note : l'emploi du masculin est utilisé afin d'alléger le texte.